

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 20 h, le 12 septembre 2017, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire monsieur André Dutremble :

Messieurs Marc Aubertin, conseiller au district 1
 Daniel Petitjean, conseiller au district 3
 Richard Fredette, conseiller au district 4
 Frédérick Pigeon, conseiller au district 6
Mesdames Louise Despard, conseillère au district 2
 Claudette Limoges, conseillère au district 5

Madame Diane Desjardins, directrice générale et monsieur Mario Morin, directeur général adjoint, sont aussi présents devant environ 13 personnes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20h, les membres du conseil municipal prennent place à la table des délibérations et monsieur le maire André Dutremble ouvre la séance.

Le maire mentionne qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord lors de la présentation d'une proposition, il sera présumé que tous les membres du conseil présents sont d'accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

291-09-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point *Divers et affaires nouvelles* demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Dépôt de la correspondance du mois d'août 2017
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1. Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 1er au 31 août 2017
 - 5.2. Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

- 5.3. Adoption du projet de règlement 758 – Augmentation du fonds de roulement
- 5.4. Emprunt temporaire - règlement 750
- 5.5. Armoires au 2080, Taschereau
- 5.6. Élections 2017 : autorisation de dépenses
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1. Dépôt du rapport mensuel du Service Incendie
- 7. TRANSPORT**
 - 7.1. Dépôt des rapports mensuels du Service des Travaux publics
 - 7.2. Mandat pour plans et devis pour la réparation du ponceau du chemin des Cascades
 - 7.3. Achat d'un camion pour Travaux publics
 - 7.4. Achat de pneus d'hiver pour le chargeur
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 8.1. Réparation du camion à ordures Freightliner 2011
- 9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel du Service d'urbanisme
 - 9.2 Marché public estival
- 10. LOISIR ET CULTURE**
 - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du Service des loisirs
 - 10.2. Dépôt du rapport mensuel du Service de la bibliothèque
 - 10.3. Projet d'école alternative Matawinie
- 11. Divers et affaires nouvelles
- 12. Suivi
- 13. Période de questions
- 14. Clôture de la séance

292-09-2017

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 août 2017 et de la consultation publique du 24 août 2017 soient adoptés tel qu'inscrits au livre des délibérations de la municipalité de Saint-Damien.

293-09-2017

CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu que ce conseil accepte le dépôt de la correspondance du mois d'août 2017, identifiée par le bordereau numéro C-08-2017, à être classée et conservée en conformité avec les dispositions du cahier de conservation des archives municipales.

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

294-09-2017

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES ET PAIEMENTS AUTORISÉS
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2017**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu que le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 372 894,78 \$ et des salaires nets payés, au montant de 63 751,62 \$ au cours du mois d'août 2017.

295-09-2017

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET
AUTORISATION DE PAIEMENT**

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu que le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, datée du 8 septembre 2017, totalisant un montant de 398 443,42 \$ et la liste des prêts effectués en vertu du règlement 750 datée du 8 septembre 2017 totalisant 16 326,42 \$ et en autorise le paiement.

296-09-2017

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 758 – AUGMENTATION DU
FONDS DE ROULEMENT**

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Fredette, il est unanimement résolu que le projet de règlement 758 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture :

**PROJET DE RÈGLEMENT 758
AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 1094 du Code municipal, le fonds de roulement peut être augmenté jusqu'à ce que le total du fonds représente 20% des crédits prévus au budget de l'année courante;

ATTENDU QUE 20% des crédits du budget 2017 représente une somme de 727 377 \$;

ATTENDU QUE le capital du fonds de roulement est présentement de 600 000 \$;

ATTENDU QUE le rapport financier pour l'exercice 2016 indique un excédent de fonctionnement non affecté de 561 470 \$;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

par monsieur le conseiller Richard Fredette, lors de la séance tenue le 8 août 2017 ;

En conséquence, sur proposition de, il est unanimement résolu

Que le règlement portant le numéro 758 intitulé "AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT" soit adopté et il est, par le présent règlement, décrété et statué comme suit :

ARTICLE 1

Le capital du fonds de roulement est augmenté d'une somme de quatre-vingt mille dollars (80 000 \$) provenant de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté du fonds d'administration.

ARTICLE 2

Le conseil autorise le transfert de la somme de 80 000 \$ du fonds d'administration au fonds de roulement.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

297-09-2017

EMPRUNT TEMPORAIRE - RÈGLEMENT 750

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales a approuvé le règlement d'emprunt numéro 750, au montant de 3 500 000 \$, aux fins du financement du programme d'aide financière utile à la mise aux normes des installations septiques;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer un emprunt temporaire pour payer les dépenses durant l'exécution des travaux décrétés au règlement 750, avant le financement permanent;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur le conseiller Richard Fredette, il est unanimement résolu qu'un emprunt temporaire n'excédant pas 3 500 000 \$ soit demandé auprès de la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière en attente du versement du montant d'emprunt permanent déjà autorisé par le règlement numéro 750;

Que le maire, monsieur André Dutremble, et la directrice générale, madame Diane Desjardins, soient autorisés à signer tous les

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

documents afférents à cette demande.

298-09-2017

ARMOIRES AU 2080, TASCHEREAU

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'autoriser la confection d'armoires de rangement verrouillables, au sous-sol du 2080, Taschereau, destinées à être louées aux organismes ou usagers des salles. Cette dépense est financée par le surplus.

299-09-2017

ÉLECTIONS 2017 : AUTORISATION DE DÉPENSES

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et présidente d'élection à effectuer les dépenses nécessaires à la tenue du scrutin 2017 et à embaucher le personnel temporaire requis qui sera rémunéré selon les tarifs établis par le gouvernement.

300-09-2017

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE POUR LE MOIS D'AOÛT 2017

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de protection incendie pour le mois d'août 2017.

301-09-2017

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service des travaux publics pour le mois d'août 2017.

302-09-2017

MANDAT POUR PLANS ET DEVIS POUR LA RÉPARATION DU PONCEAU DU CHEMIN DES CASCADES

Considérant le mandat accordé à Beaudoin Hurens, par la résolution 463-12-2016, pour la préparation des plans et devis requis pour un appel d'offres afin de procéder à la réfection du ponceau de béton sur le chemin des Cascades;

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Fredette, il est unanimement résolu d'accepter l'offre de service pour l'exécution de ce mandat et la surveillance des travaux, au prix de 12 750 \$ taxes en sus, tel que proposée par Beaudoin Hurens, datée du 25 juillet 2017.

Ces dépenses sont financées par le solde disponible du règlement d'emprunt 712.

303-09-2017

ACHAT D'UN CAMION POUR TRAVAUX PUBLICS

Considérant que lors d'un appel d'offres public, par SEAO, pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipement, pour les Travaux publics, les offres suivantes ont été déposées comme suit:

Soumissionnaires	Montant soumis (avant taxes)
Équipement Lourd Papineau Inc.	268 585,14 \$
Les machineries St-Jovite Inc.	255 170,53 \$

Considérant que, lors de l'analyse de conformité des soumissions, celle déposée par Équipement Lourd Papineau Inc. s'est révélée non conforme;

Considérant la recommandation de messieurs Mario Morin et Éric Desrosiers, directeur et directeur adjoint aux Travaux publics, datée du 16 août 2017;

Considérant que l'achat du camion est financé par le règlement d'emprunt 749 qui doit recevoir l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'autoriser l'achat du camion 10 roues avec équipements auprès du seul soumissionnaire conforme, soit Les machineries St-Jovite Inc., au prix de 255 170,53 taxes en sus, le tout conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 749 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le devis d'appel d'offres, la soumission déposée, la lettre d'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire et la présente résolution constituent le contrat.

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

304-09-2017

ACHAT DE PNEUS D'HIVER POUR LE CHARGEUR

Suite à la recommandation du comité des Travaux publics,

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'autoriser l'achat de quatre (4) pneus d'hiver pour le chargeur, au prix de 6 615 \$ plus taxes.

305-09-2017

RÉPARATION DU CAMION À ORDURES FREIGHTLINER 2011

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'entériner les dépenses liées à la réparation du camion à ordures Freightliner, dont le coût totalise 10 862,20 \$ taxes incluses. Les dépenses liées à la location d'un camion pour maintenir le service de cueillette des ordures sont aussi entérinées.

306-09-2017

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'URBANISME

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme pour le mois d'août 2017.

307-09-2017

MARCHÉ PUBLIC ESTIVAL

Suite à la demande de la Corporation de développement de Saint-Damien Inc. de tenir un marché public estival sur la rue Desroches et au parc Eugénie-Tellier, chaque samedi, tel que proposé dans sa lettre du 17 juillet 2017;

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Fredette, il est unanimement résolu d'autoriser la conclusion d'une entente spécifiant les conditions du marché public et le support municipal à cette activité commerciale. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damien.

308-09-2017

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES LOISIRS

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service des loisirs pour le mois d'août 2017.

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

309-09-2017

DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service de la bibliothèque pour les mois de juillet et d'août 2017.

310-09-2017

APPUI AU PROJET D'ÉCOLE ALTERNATIVE MATAWINIE

Suite à la présentation au conseil par le Comité des parents fondateurs du projet d'école alternative Matawinie;

Sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu que ce conseil appuie le projet d'école alternative Matawinie et autorise le maire à faire parvenir une lettre d'appui à la Commission scolaire des Samares pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damien.

DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES

Sur l'invitation du maire, monsieur Mario Morin prend la parole pour traiter de l'évolution des travaux de la refonte des règlements d'urbanisme, depuis la séance de consultation publique.

SUIVI

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président de la séance rappelle que le Conseil municipal s'est engagé à mener la destinée de la municipalité avec le souci du développement durable, de la protection de l'environnement, du bien-être des citoyens, du respect des lois et règlements et de la transparence dans chacune de ses actions. Chacun de ses membres agit de bonne foi.

Il invite donc les personnes présentes qui le souhaitent à se lever, se nommer et à poser leur question au président de la séance sans sous-entendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des élus ou fonctionnaires.

Aucune question portant sur des affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être maintenu en tout temps.

Séance ordinaire du 12 septembre 2017

311-09-2017

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame la conseillère Claudette Limoges, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 57.

André Dutremble
Maire

Diane Desjardins
Directrice générale